



A-t-on le droit de choisir entre la mère et l'enfant?

« Votre épouse est sur le point d'accoucher. L'accouchement se présente de manière très difficile, la vie de la mère et celle de l'enfant ne peuvent malheureusement pas être préservées toutes les deux. Le médecin vous demande : Qui voulez-vous que l'on sauve ou l'on tue? Votre réponse est-elle un acte de meurtre par rapport au sixième commandement (Tu ne tueras pas)? »

Question d'un correspondant

Des situations de ce genre peuvent malheureusement se produire, surtout là où les soins médicaux ou les moyens manquent, et c'est le cas dans de nombreuses parties du monde. Un dilemme terrible se pose à la conscience aussi bien de l'époux ou de la famille que du médecin. On n'a de plus que très peu de temps pour prendre une décision, car autrement deux vies peuvent disparaître et non une seule. Il faut être préparé à de telles situations et savoir à l'avance en soi-même quelle ligne de conduite adopter si un tel cas se présente à soi.

Commençons donc par dire que le monde dans lequel nous vivons est, depuis les origines de l'humanité, depuis la chute de l'homme en rupture avec Dieu, un monde sujet aux malheurs, aux accidents de toutes sortes, à l'imperfection et à la mort. Nous vivons dans une réalité brisée, même si Dieu dans sa Parole promet à ses enfants la restauration d'un ordre juste, parfait et où la mort n'aura plus de place. Pour le moment, il faut accepter avec patience de vivre dans cette réalité brisée, tout en travaillant à établir les signes de cette restauration promise avec le retour du Seigneur Jésus-Christ. Pour reprendre les paroles de l'apôtre Paul dans le huitième chapitre de sa lettre aux chrétiens de Rome, qui utilise justement l'image de l'accouchement :

« Nous le savons bien en effet : jusqu'à présent, la création tout entière est unie dans un profond gémissement et dans les douleurs de l'enfantement. Elle n'est pas seule à gémir; car nous aussi, qui avons reçu l'Esprit [de Dieu] comme avant-goût de la gloire, nous gémissons du fond du cœur, en attendant d'être pleinement établis dans notre condition de fils adoptifs de Dieu quand notre corps sera délivré » (Rm 8.22-23).

La profession médicale, les avancées sur le terrain des soins médicaux pour sauver des vies représentent certainement des signes annonciateurs de la guérison finale de toute créature, à l'image des guérisons que Jésus-Christ a opérées durant son ministère terrestre et qui témoignaient de la venue de son Royaume sur terre. Mais voilà : dans la réalité brisée qui est toujours présente en nous et autour de nous surviennent des situations dramatiques qui nous confrontent à des dilemmes à peine

concevables. Il faut faire des choix extrêmement douloureux qui pèseront sur notre conscience. Dans un tel cas, il faut savoir choisir entre le moindre de deux maux, car c'est le seul choix qui se présente.

Je ne suis pas sûr que mon correspondant a raison de poser la question de la manière suivante : Qui voulez-vous que l'on sauve ou l'on tue? Car il ne s'agit pas de tuer, mais de sauver ce que l'on peut. Sauver ce que l'on peut, sachant que seule une vie peut l'être. Il n'y a pas de pensée de meurtre dans cet acte, comme l'interdit le sixième commandement. Il n'y a pas nécessairement de négligence coupable, quoique dans certaines situations le choix entre les deux vies pourrait être dû en fin de compte à une négligence ou une erreur intervenue dans une procédure que le docteur a effectuée. S'il y a eu erreur et que celle-ci ne peut être rattrapée, il faut néanmoins faire le maximum pour en limiter les conséquences.

Alors, quelle vie sauver : celle de la mère ou celle de l'enfant? L'éthique chrétienne penchera pour la protection de la vie de la mère en priorité : vie établie et préservée par Dieu jusqu'à ce point et confiée à la protection humaine du mari qui doit la protéger. Les paroles de Paul aux chrétiens d'Éphèse nous reviennent en mémoire :

« Quant à vous, maris, que chacun de vous aime sa femme comme le Christ a aimé l'Église : il a donné sa vie pour elle afin de la rendre digne de Dieu après l'avoir purifiée par sa Parole, comme par le bain nuptial. Il a ainsi voulu se présenter cette Église à lui-même, rayonnante de beauté, sans tache, ni ride, ni aucun défaut, mais digne de Dieu et irréprochable. Voilà comment chaque mari doit aimer sa femme comme si elle était son propre corps : ainsi celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car personne n'a jamais haï sa propre chair; au contraire, chacun la nourrit et l'entoure de soins, comme le Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps » (Ép 5.25-30).

C'est dans un tel sentiment que la réponse à la question de mon correspondant doit être cherchée. À l'opposé, si le mari, vivant dans une situation conflictuelle avec son épouse, cherchait à se débarrasser d'elle en choisissant la vie de l'enfant plutôt que celle de sa femme, prétextant de cette situation de dilemme, on aurait bien affaire à une forme de meurtre, et donc à une transgression du sixième commandement. Même si devant les hommes il ne pouvait être tenu coupable de meurtre à cause de la nature particulière de la situation en question, il serait bien coupable de meurtre devant Dieu, qui connaît nos pensées et nos intentions les plus intimes.

Mais poussons la question plus loin et parlons de la responsabilité personnelle et des négligences qui parfois causent de nombreuses pertes de vies humaines : un avion s'écrase, et tous les passagers périssent. À qui la faute? J'ai récemment présenté un message qui portait justement ce titre : « À qui la faute? » soulignant la cause et la responsabilité humaine directe de beaucoup de malheurs qui affectent les uns et les autres, même si ceux qui en souffrent ne sont pas nécessairement ceux qui sont responsables. Dans le cas présenté, les pilotes étaient-ils bien formés à toutes les manœuvres de pilotage, ou bien la compagnie aérienne qui les emploie avait-elle rogné sur leur formation pour économiser ses ressources financières, escomptant que la probabilité d'un accident était de toute

façon minimale? Les opérateurs de la tour de contrôle étaient-ils à leur poste? Ont-ils aidé l'avion à naviguer dans une situation difficile, au décollage ou à l'atterrissage?

Il existe plusieurs exemples de négligences coupables aux conséquences désastreuses, avec des aiguilleurs du ciel dormant pendant leurs heures de travail; ou encore des pilotes se soûlant en vol pendant que l'avion est en pilotage automatique, et qui sont incapables de retrouver leur route. L'accident peut être dû à une négligence lors de l'examen technique complet de l'appareil. Peut-être la compagnie aérienne a-t-elle tout simplement négligé de faire revoir l'appareil selon les normes imposées, toujours pour économiser de l'argent (argent qui entretemps est passé dans la poche de ses directeurs). Autre possibilité : l'avion était surchargé, car les pilotes avaient accepté sans scrupule et au mépris des normes en vigueur de prendre des passagers ou des marchandises en surplus, en échange d'un généreux pourboire. Cela aussi arrive fréquemment.

Dans tous ces cas, nous avons affaire à une forme de meurtre collectif, car la négligence ou la corruption sous diverses formes peuvent très facilement aboutir à un accident désastreux. Et cela, les responsables le savent très bien à l'avance, mais s'en moquent bien pour obtenir un profit immédiat. La vie humaine, peut-être même leur propre vie, ne compte que pour très peu.

L'éthique chrétienne attache de l'importance à la vie humaine, créée à l'image de Dieu. Voilà pourquoi cette éthique fait la promotion de la prévoyance, de la responsabilité, du travail bien fait. Que chacun, dans quelque position professionnelle qu'il se trouve, prenne donc à cœur d'effectuer son travail dans cet esprit, sachant qu'il ou elle aura des comptes à rendre devant Dieu non seulement au sujet de ce qu'il aura cru et confessé par rapport à ce que révèle Dieu dans sa Parole, mais aussi par rapport à la manière dont il aura rempli les tâches que Dieu lui a confiées dans cette vie.

Prenons un autre exemple : la boxe, comme sport prisé par les masses, est-elle justifiable sur le plan de l'éthique chrétienne? Ce sport, considéré comme noble, n'a-t-il pas pour but une forme de destruction physique de l'adversaire? Mettre son adversaire hors de combat par K.O. signifie tout simplement neutraliser ses fonctions cérébrales par voie violente. Le sang coule, et parfois des lésions cérébrales se produisent, si ce n'est immédiatement, du moins à plus long terme. Les chrétiens peuvent-ils participer ou encourager un tel sport sans se mettre en contradiction avec ce qu'ils confessent? Comment maintenir la notion que l'homme est créé à l'image de Dieu lorsqu'on se divertit au spectacle de la destruction de cette image de Dieu par un individu dans la personne d'un autre individu?

Si je vous présente ces exemples — et l'on pourrait en citer des centaines d'autres — c'est pour vous montrer que le dilemme posé par la question initiale de l'accouchement difficile et du choix à opérer entre deux vies n'est pas le seul auquel il faille réfléchir. Avant d'être confronté à un tel dilemme, on est le plus souvent confronté à des choix de culture, à des situations courantes qui ont un potentiel destructeur tout aussi grave, si ce n'est davantage. Les choix des chrétiens à cet égard, le poids moral, culturel et politique dont ils pèsent dans la société peuvent influencer positivement cette société et contribuer à promouvoir la protection de la vie humaine, en tant qu'elle est créée à l'image de Dieu. À l'opposé, une négligence à cet égard, des choix contraires à ce que Dieu nous révèle dans sa Parole,

auront à terme une influence négative sur cette même société. Considérer que les questions éthiques ne méritent pas de retenir l'attention des chrétiens et qu'on n'a qu'à se concentrer sur sa vie intérieure sans se préoccuper de ce qui se passe dans le monde, c'est nier directement que Dieu soit le maître de sa création et qu'il a établi son Fils Jésus-Christ comme son Chef. C'est donc aller à l'encontre de la confession la plus élémentaire de la foi chrétienne. Réfléchissons-y bien avant qu'il ne soit trop tard...

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))